



## **Commission cantonale des constructions**

### **sur la commune de Vionnaz**

### **Enquête publique**

La Commission cantonale des constructions (CCC) met à l'enquête publique la (les) demande(s) d'autorisation de construire suivante(s):

- Requéran: Administration communale de Vionnaz, 1895 Vionnaz  
Auteur des plans: O&C architectes SA, 1870 Monthey  
Situation: parcelle n° 679, folio n° 5, lieu dit Vers le Mont, coordonnées 2'558'350, 1'129'110  
Propriétaire: commune de Vionnaz  
Projet: construction de deux couverts à vélos dans le cadre du projet d'aménagement «Interface»  
Affectation de la zone: zone de constructions et installations publiques A  
Dérogation: 6 LC  
La présente publication est coordonnée avec la publication de la commune de Vionnaz relative au projet d'exécution routier dans le cadre du projet d'aménagement général «Interface».

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) auprès de l'Administration communale, veuillez vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées par pli recommandé à la CCC, rue des Créusets 5, case postale 478, 1951 Sion, dans les trente jours à partir de la présente publication.

**28 AOUT 2020**